

principe. L'individu doit, en revanche, faire tous ses efforts pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille.

Si l'individu est trop faible intellectuellement et physiquement pour se tirer d'affaire lui-même; dans ce cas-là seulement, la société, qui dispose d'un surcroît de forces, a mission de lui venir en aide, en lui tendant une main secourable.

Mais, jamais elle ne doit se substituer à l'individu, pour lui supprimer sa liberté d'homme, de père, de fils et de citoyen.

En un mot, la vérité sociale de tous les temps est que l'individu s'efforce d'abord de se débrouiller dans la vie avant de demander l'assistance de l'Etat. La société n'intervient qu'à titre d'aide momentané. Et cela est d'autant plus juste, que si les doctrines collectivistes venaient à être appliquées, nous assisterions à des scandales vraiment effrayants. Si des gens, ayant un revenu de 2.400 fr. par an, font appel à la société pour entretenir leur famille, qu'obtiendront les autres, ceux qui n'ont pas le sou?

Voilà ce que ne peuvent comprendre les socialistes de Croix. N'ayant en vue que les questions politiques, ils soulèvent des problèmes sociaux qu'ils seraient fort empêchés de résoudre.

L'administration des hospices a le devoir de défendre le bien des pauvres contre les exploités; elle ne doit à aucun prix se laisser influencer par les brocards d'une municipalité socialiste.

D'ailleurs, si le gros Florimond, Maire de la Commune de Croix, a quelque velléité de générosité, il peut dès à présent montrer à l'opinion curieuse qui lui en saura gré, jusqu'à quel point il peut pousser ses libéralités.

Il vient de lui naître un fils. C'est le cas ou jamais de faire un don de joyeux avènement aux pauvres de la Commune.

Que ne donne-t-il la grosse somme aux gens éconduits par l'administration des Hospices! Ce serait pour lui une occasion de se montrer sous un jour nouveau.

Mais, nous doutons beaucoup que le gros Florimond, qui passe son temps à chercher la paille dans l'œil de son voisin, qui se renseigne sur la façon dont ses adversaires politiques montent en vélo, s'ils marchent sur la grande route ou sur les trottoirs, soit susceptible d'une largesse quelconque.

Il lui est plus agréable de passer la nuit dans les caharets, à jouer des pierrots jusqu'à des heures indues, enfreignant ainsi les règlements de police dont il a la garde, que de distraire pour les pauvres de sa commune la moindre somme d'argent et le moindre pierrot.

La générosité de ces révolutionnaires de carton est si sujette à caution que, dernièrement, nous apprenions que le même Florimond mettait à la porte un de ses ouvriers, parce que ce malheureux, pour augmenter le salaire qu'il touchait chez Florimond, avait cru bien faire de se livrer à un travail, en dehors des heures qu'il devait à son patron.

Florimond a poussé les hauts cris, disant que cet ouvrier lui avait porté un préjudice grave, et il l'a congédié.

Ne comptons donc point sur un don de joyeux avènement de la part du Maire de Croix; et si nous avons un conseil à donner à la famille ouvrière qui a eu maille à partir avec la commission des Hospices, nous lui dirions de se garder de tomber entre les mains de la racaille qui l'a conseillé, car si elle dispose actuellement d'un revenu de 2.400 fr. par an, nous ne donnons pas un feu de ce qui lui restera dans quelques mois.

Qu'ils soutiennent leurs vieux parents; c'est leur devoir puisqu'ils le peuvent: ils ne prendront pas ainsi la part de plus malheureux qu'eux.

Au lieu de soulever des incidents ridicules qui lui retomberont aussi brutalement sur le nez, le gros Florimond, Maire de Croix, ferait mieux de surveiller d'un peu plus près le service des bureaux de la Mairie, car en définitive, c'est lui qui est responsable de tout ce qui peut s'y commettre d'illégal et de scandaleux.

Nous avons dit que l'Egalité avait posé une question relativement à la nationalité d'un de ses frères des écoles chrétiennes de la Commune.

Comment le journal socialiste de Roubaix a-t-il eu connaissance de l'origine de ce religieux, sinon par une indiscretion professionnelle d'un employé de la mairie de Croix.

Le rédacteur de l'Egalité s'étant rendu compte de la gaffe énorme qu'il avait commise, s'est fait écrire une lettre par un père de famille, dans laquelle ce père de famille a cherché à dégager la responsabilité du fonctionnaire coupable. Mais l'accusation portée contre les bureaux de la mairie de Croix, a toujours son effet, car le secrétaire avait reçu en mains propres les pièces attestant la qualité de Français du Frère, que l'Egalité avait attaqué si malencontreusement.

Donc, s'il y a eu indiscretion, elle émane du secrétaire de la mairie lui-même, qui s'est laissé emballer par ses idées anti-religieuses et qui a cru porter un coup terrible, à ses adversaires politiques, en affirmant mensongèrement que les écoles catholiques avaient des professeurs allemands, et qu'on y appro-

nait aux enfants des hymnes prussiens et autres.

Décidément, ces socialistes ne sont pas forts. Trop de zèle, mes amis! Ménagez-vous! L'emballement peut vous conduire en correctionnelle, et l'Egalité sait par expérience ce qu'il en coûte, quoiqu'elle ait trouvé dans certaines caisses un appui inattendu.

(Voir à ce sujet la brochure Cinq mois chez les Collectivistes, page 26, du citoyen Lacan, ex-secrétaire de la rédaction à l'Egalité).

Nous avons reçu une lettre signée d'un certain Jules Guyot, lettre datée de Croix le 21 novembre 1900, mais conçue dans des termes tels que nous nous demandons si elle émane bien d'un fonctionnaire. Nous croyons plutôt qu'elle sort d'une maison de tolérance.

Ce papier ne pouvant être utile à rien; nous l'avons mis à sa vraie place, c'est-à-dire aux cabinets.

### Variété

#### A BAS LE CAPITAL!

##### Le père Raison

L'orateur avait parlé, superbement parlé, et les braves frénétiques de l'auditoire avaient soulevé le plafond de la salle.

- « Plus de propriétaires! »
- « A bas le capital! »
- « Vive la Sociale!... »

Le père Raison, lui, n'avait ouvert la bouche qu'une seule fois, au commencement de la séance, pour dire: « Je demande la parole »; et depuis cette interruption, attendant la fin du discours de l'avocat socialiste, il était resté tapi dans un coin, muet comme une carpe et se contentant, par intervalles, de faire un moine, de branler la tête et de cligner de l'œil.

L'orateur ayant fini, il jugea qu'il était temps de commencer; en trois pas il traversa la salle d'un seul bond il enjambe l'escalier, et le voilà à la tribune.

« Messieurs, dit-il, je reconnais avec vous que l'orateur que vous venez d'entendre a parlé avec beaucoup d'éloquence. Mais les paroles d'or ne suffisent pas, il faut des actions d'or. M. le Socialiste vous a convaincus, n'est-ce pas? Eh bien! de la théorie passons à la pratique!

Monsieur vous a dit qu'avec le système socialiste le bonheur allait vous tomber dans la main, absolument comme une grive qu'on abat d'un coup de fusil.

Fouchtra! cela me fait venir l'eau à la bouche, cela me fait tressaillir depuis le petit doigt de pied jusqu'à la pointe des cheveux. C'est cela! Des propriétaires et des capitalistes, n'en faut plus! Des miséreux, n'en faut plus! Tous à la base! voilà l'idéal!

Donc, mes chers Concitoyens, mes Amis, mes Frères, je vous propose d'exécuter le programme de Monsieur, non pas dans toute la France, mais simplement dans notre commune.

Messieurs: nous allons, séance tenante, transformer notre petite commune en République sociale.

Et d'abord, je vous annonce que je dépose sur ce bureau vingt mille francs d'argent: tout ce que j'ai dans mes tiroirs. Si je n'y dépose pas ma maison en même temps, c'est que je n'ai pas pu l'apporter sur mon dos; mais, à sa place, j'y dépose l'engagement de la céder illico à la communauté. (Bravo!... Vive le père Raison!...)

Mais c'est à condition que tout le monde en fasse autant... Hein? Qu'est-ce que je vois! Vos mines se renfrognent, vos fronts s'aussombrissent.

Voyons! tu hésites, toi, citoyen Marteau! Ah! je sais... Tu gardais un petit pécule pour en faire une dot à ta fille; tu espérais avoir pour gendre le bijoutier du coin? Mais avec le système des partageux, tu te vois dégringolé du haut de tes espérances et peut-être réduit à marier ta fille à un vulgaire sabotier!... Et toi, tu hésites aussi, mon vieux père la Luzerne? Il t'en coûte de céder ton petit jardin! Dame! penses-tu, on sait bien ce que l'on cède, mais on ne sait pas ce que l'on prend! Serais-tu plus riche ou moins riche, après qu'avant le partage? Il y a tant de miséreux autour de nous! Partager avec ceux qui sont plus riches que nous, cela irait tout seul; mais il faut partager aussi avec ceux qui sont plus pauvres! Tirer à soi la bourse des autres, rien de mieux; mais il faut encore se laisser tirer la sienne!

Nonobstant, citoyen Marteau, père la Luzerne et vous tous qui hésitez, je suppose que vous n'hésitez pas longtemps. L'orateur vous a trop convaincus qu'il parlait dans votre intérêt. Donc, vous allez apporter votre petit capital dans la bourse commune.

Mais alors, Messieurs et chers Concitoyens, il s'agira d'entretenir ce capital, afin qu'il ne s'écoule pas comme un tonneau percé, au fur et à mesure qu'on y puisera pour entretenir les besoins des individus.

Le capital de la Société s'entretiendra et fructifiera même par le travail de chacun de nous. Plus de rentiers, plus de consommateurs oisifs; rien que des travailleurs! Egalité de salaire pour des temps égaux de travail! Voilà les principes féconds du socialisme!

Il va sans dire, Messieurs, que nous ne pouvons pas tous travailler de la même façon.

Comme par le passé, il nous faut des forgerons, des agriculteurs, des couvreurs, des médecins et des casseurs de pierres. Au choix, Messieurs, au choix!

Voyons, quel est ton goût, quelle est ta passion à toi, citoyen Navet? Veux-tu faire un médecin? Mais alors il faut te mettre à l'étude, mon garçon. Aimes-tu mieux le métier de couvreur? C'est un métier où l'on voit les choses de haut, mais dangereux pour les têtes peu solides.

Et toi, citoyen Rochard, veux-tu faire un casseur de cailloux? Ça te donnera le plaisir de voir passer les gens!

Faites votre choix, Messieurs! Le mien est fait! Je me porte malade depuis le premier de l'an jusqu'à la saint Sylvestre. Cela ne plait pas à la communauté; elle refuse de m'octroyer le salaire qui m'est dû. Soit, Messieurs, je me porte parasite. S'il n'y a rien dans mon assiette, je piquers dans l'assiette des autres. C'est mon droit. Proudhon l'a dit: « La propriété c'est le vol! » Vous avez une assiette pleine, mon voisin! La garder pour vous, c'est un accapement, n'en faut plus!

« A bas le capital, et vivent les partageux! » Et j'aurai des imitateurs, soyez-en sûrs! C'est le capital commun qui en verra de belles! Quand tout sera mangé, eh bien! ce sera l'égalité idéale dans la misère et dans la mort.

Le père Raison s'était échauffé. Il s'arrêta un instant pour donner à ses paroles le temps de produire une impression profonde, puis il reprit:

C'est pourtant comme cela, mes amis! Qui, c'est là que nous conduiront tous ces charlatans de fausse liberté, de fausse égalité et de fausse fraternité, si nous avons la sottise de les suivre.

Mes amis, il est temps de réagir: il est temps de nous cramponner aux principes. Respect au bien d'autrui, résignation à la loi de souffrance et d'épreuve portée par le Bon Dieu... Chacun à sa place; amour mutuel!

Pour nous procurer le bonheur, — le seul possible ici-bas, — propriétaires et fermiers, ouvriers et patrons, formons entre nous des syndicats, des corporations qui régiront la justice et la charité chrétienne.

Mais, croyez-moi, les socialistes, les anarchistes et les fumistes, tout cela est bon à jeter à la porte de la commune, du canton, du département et de la France!

Le père Raison n'avait pas fini de parler que l'orateur socialiste avait déguerpi. (Bibliothèque de l'Ouvrier.)

### Concerts et Spectacles

La représentation de l'Etrangère, à Tourcoing. — Le rideau s'est levé dimanche, devant une salle archi-comble, pour la représentation de l'Etrangère, que donnait notre sympathique directeur, M. Baret, en quatrième matinée, à la Salle des Fêtes de la place Leverrier.

Ne reculant devant aucun sacrifice, M. Baret avait fait appel au concours d'éminents artistes qui tous ont répondu aux désirs du public Tourcoinois.

L'interprétation a été telle qu'on pouvait donc l'attendre, et les rôles ont été admirablement tenus.

Signalons particulièrement ceux de Clarkson par M. Paul Moutet, le duc de Septmonts par M. Valbré, de Remonins par M. Ripert; de la duchesse de Septmonts par M<sup>lle</sup> Legault, et celui de Mistress Clarkson par M<sup>lle</sup> Maria Lestat.

M. Baret est un directeur consciencieux; cela se voit tout de suite. Aussi, souhaitons-nous que le public le récompense des efforts

qu'il fait pour nous satisfaire, en assistant à toutes les représentations de notre saison d'hiver. J. de C.

Nous apprenons que la tournée Baret, donnera le dimanche 2 décembre 1900, en matinée, la comédie Le Voyage de M. Perichon, précédé d'un lever de rideau. Le principal rôle sera tenu par M. Baret lui-même.

M. Couvreur nous annonce qu'il donnera lundi 26 courant, à 8 h. du soir, à la Salle des Fêtes de la Place Leverrier, L'Amour mouillé, opéra comique en 3 actes et La Conquête des femmes, comédie en 3 actes. Prix des places ordinaires.

### ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

Du 17 au 23 Novembre 1900

Naissances. — Céline Blomma, rue du Hainaut. — Delacroix Marie, rue de Monts. — Hus André, rue des Orions. — Baudin Clotilde, rue de Petit-Village. — Lucquet Berthe, rue des Villis. — Desormaux Fernande, rue des Plais. — Suzanne Girard, rue de Boulogne. — Florence Batjille, rue du Virolis. — Anne Lemaux, rue Dulohel. — Raymond Carrelé, rue de Fleurus. — Maria Filip, rue de la Cloche. — Fernand Pottou, rue Augustin. — Albert Catana, rue de Dusharques. — Marie Honoré, rue Rambervillers. — Henri Costerman, rue du Tilleul. — Jules Deschamps, à la Maternité. — Hélène Vanoppeghem, à la Maternité. — Yvonne Conelle, à la Maternité. — Stille Vandewalle, rue Lafontaine. — Maurice Tréminier, rue de la Laitte. — Lucienne Lefebvre, rue de Gand. — Adolphe Van Dierck, rue de Châteauneuf. — Henri Lambina, rue Descaires. — Gustave Rogart, rue de la Poterie. — Jeanne Grévy, rue de la Laitte. — Didier Peizer, rue D'Anjoul. — Léon Smeyers, rue d'Ayvers. — Marguerite Salambier, place Thiers. — Adrien Destréaux, rue Bonne-Nouvelle. — Lucette Marie, rue du Pont-de-Nouveaux. — Prévost Marie, rue de la Malouine. — Vendamme Henri, rue Fie-de-la-Guerre. — Vanhombeker Jules, rue de la Laitte. — Hoopland J.-B., rue Fainclair. — Dujeardin Clotilde, rue Lafontaine. — Delamazy Jean, rue Claude-Bernard. — Louis Taloux, rue du Tilleul, cour Thérèse. — Blanche Legels, rue du Brun-Pin.

Promesses de mariage. — Louis Debar, coiffeur et Hélène Flévois, domestique. — Ferdinand Boudigot, sous-brigadier des douanes et Florence Derward. — Albert Depirey, serrurier et Parafide Devogel, modiste. — Clément Stimpert, contre-maître et Julia Delvaux, contre-dame. — Henri Bourgeois, électricien et Alphonse Raben, bobineuse. — Julien Dubar, tisseur et Blanche Simon, soignante. — Jérôme Paccu, domestique et Thérèse Doois, ménagère. — Charles Gordon, ségiment et Eudoxie Deman, sans profession. — Henri Loquin, architecte et Marie Vanoppe, sans profession. — Emile Lelievaert, journaliste et Marie Decyppe, soignante. — Arthur Verbeke, bossier et Clémence Yvonne, tailleur.

Mariages. — Ernest Vaneste, 24 cordonnier et Marie Vlamynck, 24 ans, servante. — Arthur Vandenberghe, 28 ans, bonnetier et Marie Collet, 24 ans, sans profession. — Charles Vandamme, 24 ans, employé et Julia Depirey, 21 ans, couturière. — Emile Costantini, 31 ans, fleur et Victorine Dierck, 23 ans, sans profession. — Félix Marquette, 28 ans, monteur et Stéphanie Destréaux, 29 ans, sans profession. — Henri Paroisse, 20 ans, serrurier et Laure Destombes, 21 ans, soignante. — Désiré Vanhoulle, 21 ans, tisseur et Adeline Delvaux, 19 ans, ménagère. — Louis Decavelle, 24 ans, serrurier et Henriette Belangne, 23 ans, ségiment. — Victor Corneille, 24 ans, ouvrier de fabrique et Valentine Destréaux, 26 ans, soignante. — Emile Destréaux, rentier et Juliette Bergues, soignante. — Jules Smet, 21 ans, tisseur et Palmyre Deltour, 22 ans, bobineuse. — Floribert Warlop, 31 ans, boulanger et Marie Delahaye, 26 ans, sans profession. — Victor Vannoy, 29 ans, boucher et Irma Horret, 28 ans, employée de commerce.

Décès. — Angélique Thérin, 68 ans, rue de Roubaix. — Adèle Quenillet, 72 ans, place de la Croix-Rouge. — Clémence Baudin, 61 ans, rue des Colons. — Josephine Catrice, 61 ans, rue Nationale. — Jeanne Bonche, 5 ans, rue de l'Égalité. — Elise Lemaux, 68 ans, rue de l'Égalité. — Jules Delhomme, 64 ans, rue Verte. — Adrien Vandenberghe, 3 mois, rue de Normandie. — Valentine Castelle, 7 mois, rue de Neuville. — Sidonie Miter, 56 ans, rue Lacépède. — Joseph Degloire, 1 mois, place de la Croix-Rouge. — Henri Fourcaux, 25 ans, rue Saint-Pierre. — Josephine Berle, 61 ans, rue Nationale. — Mellier Dierck, 70 ans, rue de la Vierge. — Hermand Charles, 45 ans, rue Nationale. — Lectercq Rene, 89 ans, rue de Midi. — Henri Catrice, 70 ans, rue Nationale.

IMPRIMERIE-PAPETERIE
ALBERT DELTOUR
52, Rue du Château
TOURCOING

LES BECS SOLEIL
surpassant le "AUER"
à des prix défiant toute concurrence
Toute carte postale sera remboursée sur commande
CAMILLE TAVERNE
Rue Saint-Jacques, 26, TOURCOING